Développement moteur spécifique au jeune enfant et secourisme

UE 27

Enseignant(s) responsable de l'UE : Edith SINGLETON

Année d'études	Bloc 2
Acronyme	PEU23BEPS
Nombre de crédits ECTS	1 (facteur de pondération)
Volume horaire	12 h (Q1 6 / Q2 6)
Période de l'année	Quadrimestre 1 & Quadrimestre 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus de Jodoigne, Chaussée de Tirlemont, 1370 Jodoigne
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
PE23BEPS Développement moteur spécifique au jeune enfant et secourisme	12	1	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

Aucun acquis terminal sélectionné.

Autres connaissances ou compétences prérequises

Développement moteur spécifique au jeune enfant et secourisme

/

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Développement moteur spécifique au jeune enfant et secourisme

Objectifs

- - Comprendre les grandes étapes du développement psychomoteur du nourrisson, de la naissance aux premiers pas.
- - Identifier les principaux repères anatomiques et moteurs intervenant dans le développement du jeune enfant.
- - Comprendre la logique et la succession des différentes étapes du développement moteur.

- - Développer une capacité d’observation du comportement moteur et des acquisitions du nourrisson.
- - Apprendre à adapter l’accompagnement, les stimulations et l’environnement matériel aux besoins et aux capacités de l’enfant.

Contenu
Pourquoi, quoi et comment observer le développement psychomoteur du nourrisson.
Repères anatomiques.

Les 8 étapes de développement de la naissance aux premiers pas :

- enroulé apaisé

- un regard sur la main

- à deux mains

- premier espace

- tourner rouler

- espace lointain

- comme un lézard

- assis, debout et premiers pas

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Développement moteur spécifique au jeune enfant et secourisme

Cours théoriques et analyse d'extraits vidéos.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Développement moteur spécifique au jeune enfant et secourisme

À l’issue de l’UE, l’étudiant sera capable de :

- **Décrire** les principales étapes du développement moteur du nourrisson, de la naissance aux premiers pas.
- **Identifier et situer** les principaux repères anatomiques impliqués dans le développement psychomoteur.
- **Expliquer** la logique de progression et de succession des différentes étapes motrices.
- **Observer et analyser** les manifestations motrices d’un nourrisson en tenant compte de son stade de développement.
- **Repérer** les acquisitions motrices et les évolutions dans le temps, sans réduire le développement à une simple chronologie linéaire.
- **Adapter** son accompagnement, ses propositions de stimulation et l’environnement matériel aux capacités et aux besoins du jeune enfant.

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Toute l'UE : support visuel présenté au cours	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.			
Janvier			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	100 %	Type de questions : Questions ouvertes	Examen à livre : Livre ouvert

Évaluation continue : lors des deux dernières séances de cours.

Présence obligatoire !

À cahier ouvert : vos notes de cours et synthèses personnelles manuscrites uniquement.

Juin
Ensemble de l'UE
Cette session ne fait pas l'objet d'une évaluation de récupération : la note obtenue à la session précédente est reportée.

Août			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questions ouvertes	Examen à livre : Livre ouvert

À cahier ouvert : vos notes de cours et synthèses personnelles manuscrites uniquement.